

LES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES SUR LE DISPOSITIF CLAS

L'équipe du Centre socioculturel accompagne votre enfant vers sa réussite scolaire.

L'objectif du présent engagement est de développer une relation de confiance et de respect mutuel entre les acteurs du Centre socioculturel et les parents, pour permettre le bon fonctionnement du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité).

Par l'inscription de votre enfant au CLAS, vous vous engagez :

- À participer à une réunion par trimestre, aux journées d'immersion, aux ateliers et sorties familiales pédagogiques.
- À assister aux différentes interventions et conférences proposées dans le cadre de l'aide à réussite éducative.
- À assurer le suivi de la scolarité de l'enfant à la maison, c'est-à-dire consacrer du temps à votre enfant pour l'encourager et l'aider à revoir ses devoirs et réviser ses leçons.
- À signaler ou avertir le responsable du Centre socioculturel si vous observez des difficultés dans le parcours de votre enfant.
- À veiller à la présence régulière de votre enfant, et à avertir le Centre socioculturel en cas d'absence de l'enfant.

L'inscription au CLAS est de 70€ par enfant pour une année entière, à laquelle s'ajoute une adhésion obligatoire de 7€.

Le plus important pour la réussite de votre enfant est l'attention et l'intérêt que vous portez à ses efforts et à ses résultats.

Dans le cadre du partenariat, école/parents/Centre socioculturel, nous nous engageons à vous informer régulièrement du suivi de votre enfant.

Le non-respect de ce contrat d'engagement entraînera une sortie de l'enfant et de sa famille du dispositif (sans remboursement possible).

Une réunion obligatoire de présentation sera organisée courant janvier 2026 pour vous informer des modalités et du suivi du dispositif.

Signature des parents

Directeur Général

Alphonse JORS

